



Argent héritage sur compte joint

Par Cathyma

Bonjour,
Puis-je mettre l'argent de l'héritage de mes parents sur le compte joint, que j'ai avec mon mari. Pourrai-je récupérer l'argent sans problème, en cas de litige avec lui ?
Comment dois-je procéder ?
Merci pour votre réponse.
Cordialement.

Par osram

Bonjour,

Vous pouvez, mais l'idéal étant d'avoir votre propre compte de dépôt..

Par Cathyma

Merci pour votre réponse.
Mais comment pourrai-je prouver que j'ai perçu telle ou telle somme en cas de litige avec mon mari(divorce ou séparation)?
Cordialement.

Par osram

Si cet héritage est géré par un notaire vous avez votre preuve.